

Sommaire

1	Introduction.....	5
2	Présentation de l'association	6
2.1	Historique.....	6
2.2	Localisation et implantation	8
2.2.1	La commune d'Art-sur-Meurthe	8
2.2.2	Implantation des structures de l'association.....	9
3	Etat des lieux et démarche de projet.....	10
3.1	L'état des lieux des actions de l'association en 2021	10
3.1.1	Le pôle petit enfance.....	10
3.1.2	Le pôle enfance	11
3.1.3	Le pôle jeunesse.....	11
3.1.4	Le pôle activités	11
3.1.5	Le pôle événements.....	12
3.1.6	Le pôle parentalité	12
3.2	La démarche de projet	12
3.2.1	Le travail du Conseil d'administration	12
3.2.2	Analyse partielle du questionnaire – Les valeurs.....	13
3.3	Synthèse	16
4	Les orientations	17
4.1	Une association d'éducation populaire et familiale	17
4.2	Des valeurs pour l'avenir.....	17
4.3	Les axes de développement – Projet illustré	18
5	Mise en œuvre	20
5.1	Les différents projets.....	20
5.2	Les moyens humains.....	20
5.2.1	Bénévoles, salariés et adhérents	20
5.2.2	Les partenaires	21
5.3	Les échéances.....	21
6	Evaluation	22

7 Annexes.....	23
7.1 Annexe 1 : Groupes de travail valeurs	23
7.2 Annexe 2 : Questionnaire	26

1 Introduction

Le mot du président

2 Présentation de l'association

2.1 Historique

1966

Création de l'association

Premières « ruches »

L'association d'Art sur Meurthe a évolué au fil des années, à l'image du mouvement Familles Rurales dans son ensemble, pour s'adapter aux besoins des familles.

Créée en mai 1966, les familles ont commencé par la mise en place d'une ruche pour les enfants (accueil de loisirs). Elle se déroulait à l'école pendant l'été.

1976

Club féminin

Club joie de vivre pour les aînés

En 1976, l'association ouvre son « club féminin » dans cette décennie marquée par l'émancipation de la femme avec un mot d'ordre « l'engagement grandit et libère, il faut encourager les femmes à oser ». La même année, c'est le Club de la joie de vivre qui accueille les aînés pour échanger et partager des activités.

1984

Agrément Jeunesse et sports

En 1984, Familles Rurales d'Art sur Meurthe est agréée Jeunesse et Sports. Elle organisera pour la première fois un séjour de vacances à bicyclette en 1987.

Année 80

Création de nombreuses activités sportives et culturelle

Dès la fin des années 80, de nombreuses activités seront mises en place pour répondre aux envies des familles. En 1987, l'association crée le club de gym et ouvre une bibliothèque.

En 1989, des bénévoles se mobilisent pour organiser de la danse pour les petits et les ados. Cette activité sera reprise en 1996 par des professionnels. Cette même année, de nombreuses activités vont voir le jour : Club de judo, éveil musical, mercredis récréatif, hip hop, aquarelle et heure du conte.

D'autres activités pour les adultes seront aussi développées tel que le cartonnage, la peinture sur soie, le yoga, la danse de salon, la couture ou encore le tricot.

Toutes ces activités sont ponctuées tous les ans par différentes manifestations tel que le gala de danse, le marché de Noël ou des expositions.

2005

Installation au Noviciat

En 2005, l'association prend ses quartiers au Noviciat qui lui est mis à disposition par la mairie. Ce bâtiment a été intégralement rénové pour en faire un espace ouvert et un lieu de vie pour toutes les familles. Ce nouvel espace permet à l'association d'organiser de nouvelles activités : informatique, peinture, step et cours d'anglais et d'allemand.

2007

Création de l'accueil périscolaire

Club ados et chantiers jeunes

En 2007, suite à une enquête faite auprès des familles d'Art sur Meurthe, Bosserville et Lenoncourt, l'association, en partenariat avec les mairies, ouvre un accueil périscolaire et extrascolaire au Noviciat. L'accueil se fait tous les matins, midis et soirs ainsi que les mercredis et les petites vacances.

Ces années marquent aussi le développement du club jeunes et des chantiers jeunes.

2013

Ouverture
du multi-
accueils

De 2012 à 2013, un groupe de parents fait émerger le besoin des familles d'un accueil de la petite enfance. Une commission se met au travail avec la mairie. L'ancienne école maternelle de Bosserville est entièrement rénovée pour accueillir en septembre 2013 une crèche multi-accueil de 16 places.

2014

Professionnalisati
on embauche
d'un directeur
d'association

Développement
fort des modes
d'accueil

En 2014, l'association se professionnalise un peu plus avec l'embauche d'un directeur d'association chargé de coordonner l'ensemble des projets de l'association. L'arrivée de nombreuses familles sur la commune dans le cadre de création du nouveau quartier du coteau des vignes accélère la transformation de l'accueil périscolaire qui voit ses effectifs doublés en 5 ans (2014-2019), et l'agrément de la crèche passer de 16 à 18 lits.

L'anniversaire de 50 ans de l'association en 2016 fait apparaître de nouvelles envies pour les familles adhérentes pour le développement de temps plus festifs et conviviaux.

2018

Mise en
œuvre du
projet
parentalité

En 2017, alors que le nombre de familles s'accroît, la demande pour un accompagnement à la parentalité se fait ressentir. Un groupe de travail composé de bénévoles et de parents décide de mettre en œuvre un projet d'accompagnement à la parentalité qui débute en 2018.

2022

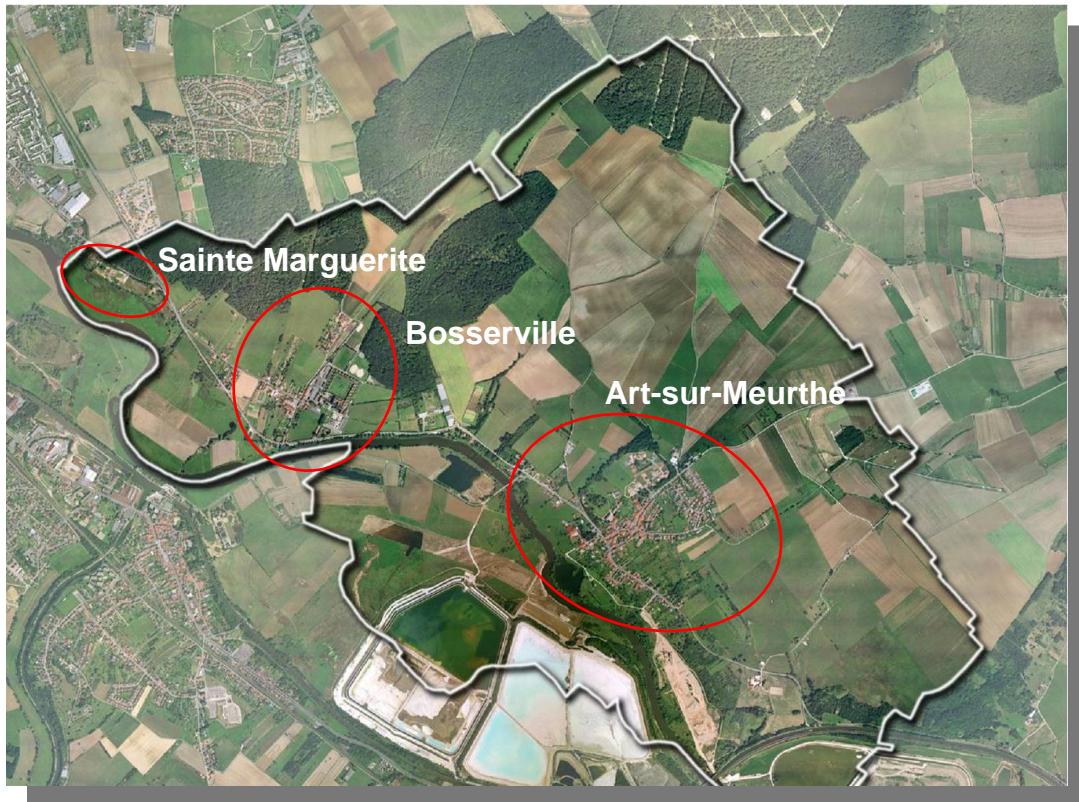
Nouveau
projet
d'association

Les années 2020 et 2021 sont marquées par la crise sanitaire et un ralentissement des projets et des actions. L'occasion est saisie par les bénévoles pour se tourner vers l'avenir et redéfinir son projet d'association. En 2022, une grande enquête est menée auprès des habitants pour connaître leurs aspirations pour le développement du projet de l'association.

2.2 Localisation et implantation

2.2.1 La commune d'Art-sur-Meurthe

L'association est implantée depuis toujours sur la commune d'Art-sur-Meurthe. Cette commune d'environ 1500 habitants est située en Meurthe et Moselle, à l'extrémité sud-est de l'agglomération de la Métropole du Grand Nancy dont elle fait partie.



La commune est composée d'un bourg principal et de 2 hameaux rattachés, Saint Marguerite et Bosserville. Sa situation péri-urbaine, proche de Nancy ville (20 min de bus) et son caractère demeuré très rural font d'Art-sur-Meurthe une commune très attractive pour les familles.

Les actions de l'association rayonnent principalement sur le territoire de la commune. Cependant, le positionnement stratégique de la commune entre d'autres communes rurales et la métropole, bassin d'emploi pour de nombreuses familles, facilite l'adhésion à l'association de nombreuses familles résidants en dehors de la commune. Il faut de plus noter l'importance du nombre de familles adhérentes provenant de la commune de Lenoncourt.

En effet, depuis de nombreuses années, les communes d'Art-sur-Meurthe et de Lenoncourt, bien qu'elles ne soient pas rattachées à la même communauté de communes, forme un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) pour la scolarisation des enfants des 2 communes. De ce fait, les familles des 2 communes se retrouvent pour partager leur préoccupation de parents d'élèves, d'activités communes et de temps festifs et conviviaux. Il est à noter que le RPI n'existera plus à partir de septembre 2023.

2.2.2 Implantation des structures de l'association

Depuis 2004, l'association bénéficie de l'usage du bâtiment du Noviciat et est locataire depuis 2013 du bâtiment de la crèche (ancienne école) situé à Bosserville. Les 2 bâtiments sont la propriété de la mairie d'Art-sur-Meurthe

2.2.2.1 Le noviciat

Le « Noviciat » se situe dans le parc du château d'Art-sur-Meurthe.

Le château est une gentilhommière construite en 1750-60. Le château se construit en une quinzaine d'années. Jusqu'en 1870, trois "roturiers" l'occupèrent, avant l'arrivée des Ludres, qui furent remplacés par les Perrin de Brichambeau en 1911. Les "frères Marianistes" en firent une école, puis un noviciat de 1936 jusqu'en 1998. Au début des années 60, les "frères Marianistes" entreprennent, sur l'emplacement même de l'ancien terrain de football, la construction d'un noviciat. Un noviciat est une maison de formation pour futurs religieux.



La nouvelle construction, qui fut achevée en 1964, se voulut avant tout fonctionnelle : un bâtiment en béton brut, de forme carrée avec, au centre, un petit cloître autour d'un jardin à ciel ouvert.

Au rez-de-chaussée, une grande chapelle sobre et belle, et diverses salles : de communauté, de réunion, de cours ... A l'étage, tout autour du couloir du cloître, d'étroites cellules pour les jeunes novices.

Une construction surprenante, il est vrai, dans un cadre du 18ème siècle. Heureusement que la nature, tant par ses espaces que par ses végétaux, finit par "accommoder" le moderne avec l'ancien !



La mairie d'Art sur Meurthe a fait l'acquisition du Noviciat en 2000 et a réhabilité le bâtiment pour permettre de recevoir le public. C'est l'association Familles Rurales qui en est le gestionnaire depuis 2004

Les nombreuses salles ont été mises à profit pour faire des bureaux, des salles d'activités, de restauration, de couture et l'ancienne chapelle sert de grande salle pour les

activités sportives et aussi de dojo.

Outre les espaces intérieurs, l'association bénéficie d'un grand parc arboré pour l'organisation de manifestations et de jeux en extérieur.

En 2013, la mairie a complété l'équipement avec la construction d'un city stade. Ce dernier offre la possibilité de mettre en place de nombreux sports collectifs.

En 2018, la mairie procède à une extension du Noviciat ainsi qu'à la modernisation de la cuisine et l'adaptation des sanitaires afin d'absorber l'accroissement du nombre d'enfants présents en périscolaire.

2.2.2.2 La crèche des pirates de Bosserville

La crèche « Les pirates » quant à elle s'est installée dans l'ancienne école maternelle 8 rue Pigéa à Bosserville.



En 2012 et en 2013, la mairie d'Art-sur-Meurthe et l'association ont travaillé conjointement à la réhabilitation de l'ancienne école maternelle pour en faire un lieu adapté à l'accueil des enfants âgés de 2 mois à 6 ans. Cuisine, salle de sieste, salle de motricité et d'évolution, tout a été pensé pour le bien être des plus petits et correspondre aux normes données par la PMI. La crèche a ouvert en septembre 2013.

3 Etat des lieux et démarche de projet

3.1 L'état des lieux des actions de l'association en 2021

Depuis 2014, l'association fonctionne par pôle d'activité. En 2021, au moment de retravailler le projet, l'association se structure autour de 6 pôles d'activités :

3.1.1 Le pôle petit enfance



L'activité principale de ce pôle est le Multi-accueil des pirates de Bosserville. Créé en 2013 avec la mairie, le multi-accueil est géré par l'association depuis 2014 sous la forme d'une DSP (délégation de service public) pour laquelle l'association a remporté les 2 marchés déposés par la mairie en 2014 et en 2019. Le multi-accueils dispose d'une capacité de 18 lits pour accueillir les enfants de 2 mois à 6 ans. Une équipe de 7 professionnels et un médecin de crèche permet d'accueillir les enfants en toute sécurité et de faire vivre le projet pédagogique du multi-accueils.

3.1.2 Le pôle enfance



Ce pôle comprend différentes actions en lien avec les enfants âgés de 3 à 11 ans. L'association met en œuvre un accueil périscolaire et extrascolaire en partenariat avec les communes d'Art-sur-Meurthe et de Lenoncourt pour les 200 élèves scolarisés sur le RPI. De plus, les enfants peuvent profiter d'un accueil de loisirs estival d'environ 4 semaines et d'un séjour court pour les enfants de 8 à 12 ans.

L'équipe de salarié est constituée d'une équipe d'animateurs professionnels qui évolue selon les effectifs d'enfants présents (entre 5 et 7 animateurs), ainsi qu'une directrice adjointe, d'un directeur et d'une responsable de cuisine.

3.1.3 Le pôle jeunesse



Autour d'un animateur jeunesse, plusieurs projets sont mis en place pour les adolescents âgés de 12 à 18 ans. 2 temps d'accueil sont proposés par l'animateur, les mercredis soirs pour le club ados et les petites vacances pour un accueil de loisirs ados. De plus, en partenariat avec la commune et la CAF, les ados peuvent s'investir dans le projet chantier loisirs jeunes qui se déroule chaque été. Ainsi les jeunes participent à l'embellissement de la commune et bénéficient d'un séjour de vacances.

3.1.4 Le pôle activités



Chaque année scolaire, l'association met en œuvre un programme complet d'activités sportives et culturelles pour les enfants et les adultes. Les activités profitent chaque année à plus de 150 adhérents qui se retrouvent pour partager une activité divertissante, ressourçante et éducative. En plus de ces activités, les adhérents bénéficient d'un espace multimédia composé d'une bibliothèque, d'un espace numérique et d'une ludothèque (prêt de jeux).

A noter l'existence historique d'une activité spécifique qui perdure pour les seniors qui peuvent se retrouver une fois par semaine au Club joie de vivre.

3.1.5 Le pôle événements



Dans un souci perpétuel d'animer la vie de la commune, l'association organise plusieurs événements chaque année. Ces événements sont principalement à destination des familles, comme par exemple le carnaval, la soirée halloween, la chasse aux œufs. L'année scolaire se termine habituellement par une soirée barbecue pour l'ensemble des adhérents et au-delà qui permet de partager un moment convivial.

3.1.6 Le pôle parentalité



Depuis 2018, ce nouveau pôle a été créé pour répondre aux besoins des parents en termes d'accompagnement à la parentalité. Afin d'atteindre les objectifs, différentes actions sont menées : Atelier parents-enfants, conférences, café des parents et demi-journées jeux de société.

3.2 La démarche de projet

3.2.1 Le travail du Conseil d'administration

Après la crise sanitaire de 2020, les bénévoles du conseil d'administration ont décidé de travailler sur un nouveau projet pour l'association et ses adhérents. Accompagnés de l'équipe de professionnels, ils se sont questionnés sur les valeurs primordiales à défendre, les envies et les besoins pour construire les actions de demain.

Dans un premier temps, il a été rappelé les valeurs du mouvement Familles Rurales auquel appartient l'association ainsi que la définition de l'éducation populaire. Puis, les bénévoles administrateurs se sont positionnés sur les valeurs qu'ils souhaitent que l'association défende (au travers d'un vote)

1. Quelles valeurs doivent être défendues en premier lieu par l'association selon vous ? Maximum 3 !

158

Choix unique Choix multiple

La solidarité
La participation
La responsabilité
La protection de l'environnement
L'autonomie
L'ouverture d'esprit
Le respect des traditions
Le plaisir
L'échange, la rencontre
L'accomplissement de soi

Supprimer



Ce questionnaire a amené le groupe à s'arrêter sur les valeurs qui ressortaient le plus :

L'échange, la rencontre = 77% (10/13)

L'ouverture d'esprit = 62% (8/13)

La solidarité = 46% (6/13)

Le plaisir = 31% (4/13)

La participation = 23% (3/13)

La protection de l'environnement = 15% (2/13)

L'autonomie = 15% (2/13)

Le respect des traditions = 15% (2/13)

La responsabilité = 8% (1/13)

L'accomplissement de soi = 8% (1/13)

Ainsi, à la suite de ce premier temps de réflexion, 3 groupes de travail se sont réunis pour définir les 3 valeurs prioritaires. Cf Annexe 1

De nombreuses idées ont émergé et il a été décidé en 2021 de questionner les adhérents et plus largement les habitants des communes d'Art-sur-Meurthe et Lenoncourt.

Avec le soutien de la Fédération Départementale Familles Rurales 54, un questionnaire a été construit et diffusé dans le 1^{er} semestre 2022.

L'objectif de ce questionnaire n'était pas d'interroger sur les services et actions préexistantes tels que les modes de garde (périscolaire, accueil de loisirs, crèche...) mais bien de questionner les habitants et les adhérents sur les valeurs qu'ils souhaitent que l'association défende ainsi que sur les nouvelles actions qui pourraient être mise en œuvre.

3.2.2 Analyse partielle du questionnaire – Les valeurs

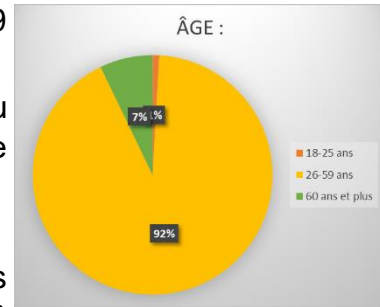
Le questionnaire (CF Annexe 2 : Questionnaire) a été diffusé dans le courant du 1^{er} semestre 2022 en version papier (distribué dans les boîtes aux lettres) et envoyé par mail avec une version digitale à l'ensemble des adhérents.

112 questionnaires ont été retournés (ou validés sur internet).

3.2.2.1 Les personnes répondantes

Les personnes répondantes sont principalement des femmes, 76% des réponses, dont 91% ont entre 26 et 59 ans.

La grande majorité de nos répondantes sont « actives » au sens de l'INSEE, c'est-à-dire qu'elles sont en âge de travailler.



Il y a très peu de retours des moins de 25 ans, 1% des questionnaires et peu de retours des seniors : 8 questionnaires soit à peine 7% du total des réponses.

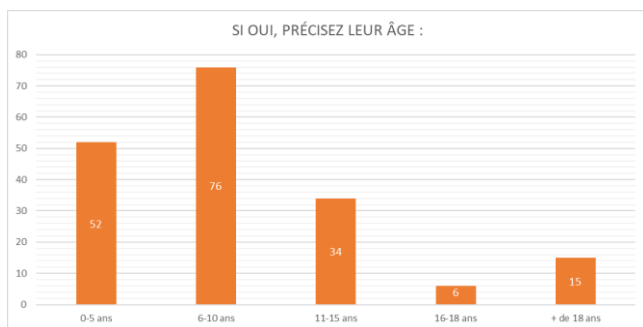


Au niveau de la composition des foyers interrogés, la plupart sont des Familles avec enfants, 85%. On recense aussi quelques Couples sans enfants, 8%, et des Familles monoparentales, 4%. La quasi-totalité des personnes répondantes ont des enfants, 95%, même s'ils ne vivent plus avec eux.

Le questionnaire a principalement touché des familles avec ou sans enfants et qu'il sera donc pertinent pour tirer des orientations concernant ces publics. Pour les seniors et les jeunes, les réponses sont trop peu nombreuses pour être réellement utiles.

Les personnes ayant répondu déclarent pour la plupart avoir des enfants. Sur les 99 familles ayant déclarés avoir des enfants, on décompte :

- 52 enfants de moins de 6 ans
- 76 ayant entre 6 et 10 ans
- 34 ayant entre 11 et 15 ans
- 6 ayant entre 16 et 18 ans



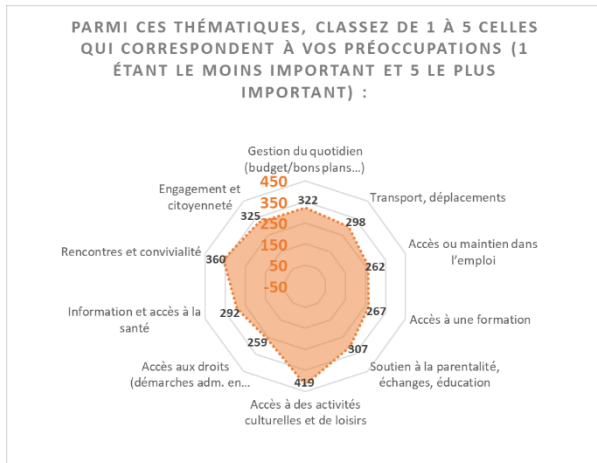
Les chiffres de la Caisse d'Allocation Familiale de 2019 divergent un peu mais reste globalement proches. On

peut cependant tirer plusieurs enseignements de la comparaison entre ces chiffres :

- Art-sur-Meurthe reste une commune concentrant les parents avec de jeunes enfants.
- Le questionnaire a bien touché les familles d'enfants de moins de 16 ans, il sera donc utile pour identifier les besoins et les envies de ces enfants ou à défaut de leurs parents.
- Le questionnaire a moins bien marché chez les lycéens, il sera donc moins utile de ce côté.

3.2.2.2 Les orientations

Dans le questionnaire, l'association a souhaité interroger les familles sur leurs préoccupations et sur les valeurs qui sont pour eux les plus importantes.



Pour analyser les retours des participants quant à leurs préoccupations, nous avons utilisé le calcul d'un score pour chaque item, c'est-à-dire que pour chaque proposition nous avons multiplié le nombre de réponses par son classement avant de les additionner. Ainsi plus le score est élevé, plus les personnes ont classé cette proposition comme importante pour eux.

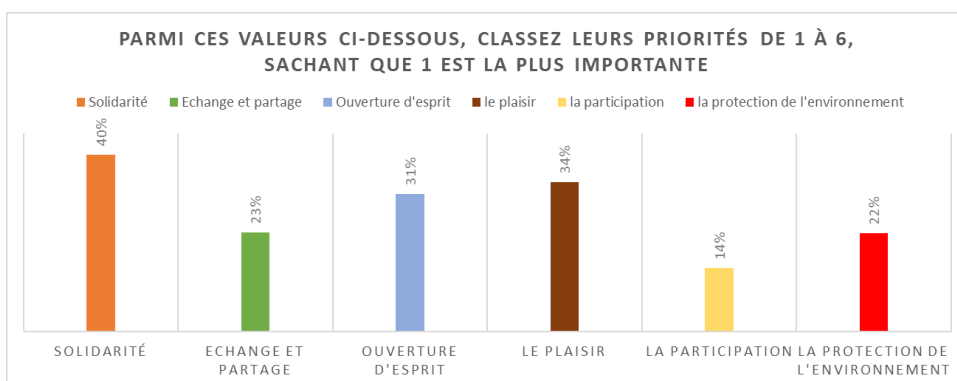
En termes d'analyse, les thématiques qui ressortent le plus sont *l'Accès à des activités culturelles et de loisir*, 419,

Rencontres et convivialité, 360, *Engagement et citoyenneté*, 325 et *Gestion du quotidien*, 322.

On peut donc en conclure que les répondants souhaitent que l'association se concentre sur ces sujets.

De la même manière que pour la question précédente portant sur les thématiques que doit porter l'association, nous avons ici utilisé plusieurs outils statistiques pour retranscrire au mieux la volonté des répondants.

Dans le premier graphique, on peut observer que 40% des répondants ont mis la valeur de *Solidarité* comme prioritaire au rang 1. C'est la valeur qui revient le plus comme prioritaire, ensuite vient *le Plaisir*, 34%, et *l'Ouverture d'esprit* à 32%.



Sur le second graphique, qui retranscrit le rang de priorité moyen, on observe une tendance similaire avec la valeur *Solidarité* qui arrive avec un rang moyen de 2,5. En gardant à l'esprit qu'ici l'échelle est inversée, avoir un rang moyen faible montre que les répondants ont mis cette valeur dans les priorités.

4 Les orientations

4.1 Une association d'éducation populaire et familiale

En préambule, l'association réaffirme son attachement aux idéaux des mouvements d'éducation populaire. Ainsi, l'association souhaite contribuer à l'émancipation individuelle et collective en partant du principe que chaque personne est porteuse de savoirs tout en étant sachants et apprenants, avec comme finalité une transformation de la société.

En œuvrant au sein du mouvement Familles Rurales, l'association inscrit son action dans le cadre de la loi (code de l'action sociale et des familles). « Ont le caractère d'associations familiales, les associations déclarées librement créées dans le cadre de la loi du 1er juillet 1901, qui ont pour but essentiel la défense de l'ensemble des intérêts matériels et moraux de toutes les familles.

Enfin, comme il est précisé dans les statuts, l'association a pour objet de rassembler les familles et les personnes dans les territoires où elles vivent, d'assurer la défense de leurs intérêts matériels et moraux, et d'agir pour la création d'un environnement qui leur soit favorable.

4.2 Des valeurs pour l'avenir

L'association décide d'orienter ses actions autour de 3 valeurs fondamentales : La solidarité, l'ouverture d'esprit, l'échange et le partage.

La solidarité – Pour la promotion de l'entraide

La volonté première de l'association est de favoriser l'entraide, entre les individus, entre les familles, entre les générations. Les actions mises en place doivent permettre de ne laisser personne sur le côté, de rompre l'isolement. La solidarité symbolise notre unité dans la diversité.

L'ouverture d'esprit – Apprendre des autres

L'intention de l'association est que chaque individu puisse accepter et comprendre les différences des uns et des autres. Être ouvert d'esprit c'est être réceptif à de nouvelles idées, des opinions différentes ou encore à des points de vue différents. L'objectif est de développer l'esprit critique, la curiosité et la bienveillance

L'échange et le partage – Tisser des liens

L'association a pour ambition de favoriser l'organisation d'évènements et d'actions qui fédèrent et qui rassemblent les individus dans un esprit convivial. L'objectif est de renforcer le dialogue et la communication et ainsi re-tisser les liens au sein des familles et entre les familles. Dans la continuité de la solidarité, l'association veut développer

l'entraide, rompre l'isolement et instaurer des relations de confiance.

La mise en œuvre de ces orientations devra se faire dans un souci de **respect de l'environnement**. La démarche de développement durable doit être transversale pour le développement du projet.

4.3 Les axes de développement – Projet illustré

Les valeurs défendues par l'association, en lien avec les actions socles et les actions en devenir souhaitées par les administrateurs et les habitants interrogés, permettent de mettre en évidence des axes de développement pour les années à venir. La réflexion menée par les bénévoles en conseil d'administration aboutie à une réorganisation des actions afin de donner de la cohérence à ce projet global.

La symbolique de l'arbre est utilisée pour illustrer le nouveau projet.



La nouvelle organisation de l'association fait apparaître **5 pôles d'activité** :

- **Le pôle parentalité**, dont l'axe de développement principal est d'accompagner les familles dans leur rôle de parent
- **Le pôle petite enfance et enfance**, avec pour objectif la pérennisation et l'adaptation de l'offre de service
- **Le pôle jeunesse** qui vise à favoriser l'émergence de projets jeunes
- **Le pôle vie locale** ayant pour but de renforcer les liens et de favoriser l'entraide
- **Le pôle adhérents** pour rendre acteur et faciliter les nouvelles initiatives

5 Mise en œuvre

5.1 Les différents projets

Afin de rendre opérationnel le projet d'association, différents projets viendront structurer les actions :

- Le projet pédagogique du multi-accueil qui devra répondre aux obligations régissant le fonctionnement des EAJE (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant)
- Le projet pédagogique ACM (Accueil Collectif de Mineur), pour les accueils périscolaire et extrascolaire
- Le projet EVS (Espace de Vie Sociale) pour le développement des pôles parentalité, jeunesse, vie locale et adhérents. Ce regroupement doit permettre d'ajouter de la transversalité dans les objectifs et les actions.

5.2 Les moyens humains

5.2.1 Bénévoles, salariés et adhérents

Le projet sera piloté par le conseil d'administration qui pourra travailler en commission avec les salariés pour faire avancer chaque projet. Les bénévoles administrateurs seront ainsi garants du respect des orientations. Les commissions seront décidées en conseil d'administration et pourront varier selon les années et les besoins. Cependant, afin de garantir une continuité du projet et d'impliquer les habitants dans la construction du projet, une commission espace de vie sociale sera créée et devra se réunir une à deux fois par an pour impulser la dynamique et évaluer la progression des objectifs à atteindre.

Les salariés seront impliqués dans le projet en devenant coordinateurs des différents sous-projets. Le directeur d'association pilotera la démarche, développera les

partenariats, s'assurera de la mise en œuvre des moyens matériels et humains pour atteindre les objectifs du projet d'association.

5.2.2 Les partenaires

Etant donné les orientations et le périmètre d'action du projet d'association, il est impératif d'inclure les partenaires dans le processus de mise en œuvre.

La commune d'Art-sur-Meurthe est un partenaire incontournable de l'association. Elle soutient depuis longtemps l'action de l'association dans l'intérêt des administrés de la commune. L'association, au travers de son projet, améliore la qualité de vie des habitants et vient donc compléter la politique d'action sociale communale.

Le projet étant principalement orienté en direction des familles, la CAF est un partenaire indispensable pour accompagner le projet de l'association. La CAF contribue au financement de l'association grâce à plusieurs dispositifs qui favorisent le bon fonctionnement de la structure.

Dans la dynamique éducative, l'école maternelle et élémentaire sera associée au projet concernant les enfants âgés de 3 à 11 ans.

Le conseil départemental 54, au regard de ses compétences autour de la petite enfance et de la solidarité peut être associé dans la construction du projet de l'association.

D'autres partenaires peuvent être associés comme la DJEPVA (Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative), le conseil régional, le comité des fêtes, le CCAS...

Chaque partenaire pourra participer dans les différentes commissions et l'ensemble des partenaires seront invités lors du conseil d'administration élargi permettant l'évaluation partiel du projet.

5.3 Les échéances

Le développement du projet d'association se déroulera en 3 grandes étapes :

2023 : Validation du projet par les adhérents en assemblée générale sur proposition du conseil d'administration

Rédaction des différents projets qui en découlent et recherche de partenariat

Implication des adhérents dans la construction du projet

2024 : Mise en œuvre des projets, démarrage des initiatives et des commissions.

2025 : Consolidation des actions menées et adaptation

2026 : Evaluation de la mise en œuvre du projet pour les 60 ans de l'association, reconduction du projet ou modification pour la période 2026-2030

6 Evaluation

Le projet fera l'objet de plusieurs temps d'évaluation. Chaque sous projet, ACM, Multi-accueil et EVS seront évalués annuellement en commission. Une synthèse sera présentée en conseil d'administration élargi avec les partenaires et les habitants qui souhaitent contribuer.

Une évaluation globale du projet sera faite en 2026, après 3 années de fonctionnement. L'occasion des 60 ans de l'association devra permettre de faire participer un maximum d'adhérent pour évaluer les objectifs et préparer la reconduction du projet (ou l'adaptation).

Des indicateurs seront définis en commission afin d'évaluer les axes de développement. Quelques critères sont prévus par axe :

Accompagner les familles dans leur rôle de parent

- Diversités des actions pour répondre aux problématiques des parents
- Nombre de familles participantes aux actions
- Qualité des échanges et des interactions

Pérenniser et l'adapter l'offre de service enfance et petite enfance

- Correspondance entre l'offre et les besoins
- Continuité de service et interruption
- Qualité du service proposé

Favoriser l'émergence de projets jeunes

- Emergence de nouveaux projets
- Jeunes impliqués dans les projets
- Qualité des projets proposés
- Organisation autonome des jeunes

Renforcer les liens et favoriser l'entraide

- Nombres d'événements et d'actions solidaires proposés
- Nombre de personnes participantes aux actions
- Mixité et diversité des familles participantes

Rendre acteur et faciliter les nouvelles initiatives des adhérents

- Nombre de nouvelles initiatives proposées par les adhérents
- Renforcement du conseil d'administration
- Amélioration de la communication

7 Annexes

7.1 Annexe 1 : Groupes de travail valeurs

Pour les 3 valeurs qui ressortent le plus « L'échange, la rencontre » ; « L'ouverture d'esprit » ; « La solidarité », prenons le temps de les définir :

L'échange, la rencontre :

Se rassembler autour d'événements qui fédèrent, de moments conviviaux

Le plaisir, se divertir

Le dialogue, la communication, les découvertes culturelles

L'ouverture d'esprit :

Accepter et comprendre les différences, les goûts et les couleurs des autres, être tolérant

Développer son esprit critique, la curiosité des autres et la bienveillance

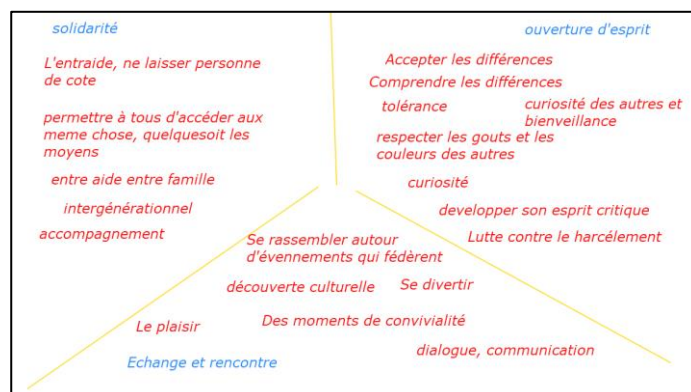
Lutter contre le harcèlement

La solidarité :

Permettre à tous d'accéder aux mêmes choses, quelque soit les moyens

Ne laisser personne sur le côté, favoriser l'entraide, entre familles, entre générations

Accompagner

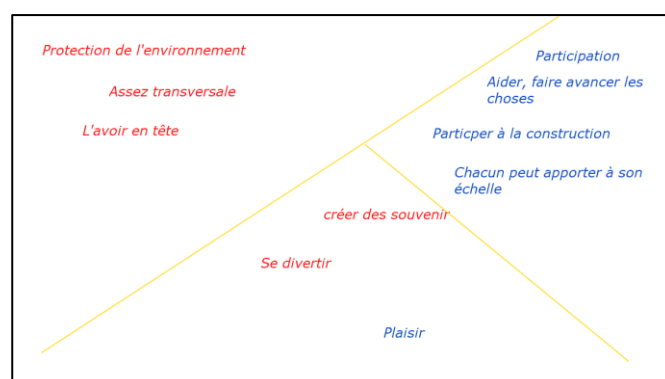


Pourquoi s'arrêter à 3 valeurs ? D'autres valeurs recueillent aussi des voix et semblent nous parler :

Le plaisir : *Avec l'idée de se divertir, de créer des souvenirs*

La participation : *l'ADN associatif : Chacun peut participer à la construction, aider, faire avancer les choses*

La protection de l'environnement : *Il faut l'avoir en tête, c'est une valeur transversale...*



Suite à ce premier travail, l'objectif est de mettre en place des groupes de travail.

Pour avancer, le conseil d'administration décide de travailler avec l'ensemble des participants sur 3 groupes de travail, un groupe par valeur.

Lors de chaque temps, autour de la valeur, les participants devront tracer l'état des lieux de l'existant,

- L'association défend-elle cette valeur actuellement ? Si oui, de quelle manière ?

- Que pourrions-nous faire pour viser cette valeur ? Qu'est-ce que nous ne faisons pas pour le moment ?

1^{ère} rencontre : La solidarité, le 11 février 2021 :

Présent : Pierre-Yves G, Stéphanie R, Sophie R, Caterina D, Pascale M, Amandine S, Laetitia W, Thomas M

LA SOLIDARITE							
Crèche		Périscolaire/centre de loisirs		Jeunesse		Parentalité	
Gouter/activités avec les anciens (moins fait maintenant)		Loto avec le club Lien avec la crèche, les enfants viennent partager avec les plus petits	TARIF ? Plus de tranche ?	Chantier jeunes Aide au BAFA	Atelier parents-ado	LAPE partage d'infos entre les parents Atelier parents-enfants	
✓	✗	✓	✗	✓	✗	✓	✗
Echanges et contes par des papy s/ mamies (AB info) Partage avec les assistantes maternelles		Aide aux devoirs Partage des repas non-utilisés pour des associations (SDF)		Aide aux devoirs Participation des ados avec les aînés (construction du char...) Des projets ados pour les autres Aider les grands jeunes (job, CV...)			
Activité		Manifestation		Aînés		Autres	
Club informatique Heure du conte (plus fait du tout)	TARIF	Jeu de société, permettre de jouer avec d'autres Bal folk		Loto avec les enfants		Voyage Collège (échange entre parent - covoiturage)	
✓	✗	✓	✗	✓	✗	✓	✗
Atelier réparation par des bénévoles Etendre club info (médiation numérique) Avec l'école, conte/emprunt livre		Bourse aux vêtements/jouets Vide dressing - Troc Kermesse - don (vêtement,...) Autour de jeux (comme un intervalle)		Partage entre les générations Livraison de cartes, de pain aux aînés, partir se promener avec les mamies Drive, course (avec minibus) Café solidaire des enfants sur le marché		Don, échange partage avec ceux qui ont moins de moyen Echange de savoir / prêt Voisins solidaires (lien, avec page internet ?) Jardin partagé	
Permettre à tous d'accéder aux mêmes choses, quelquefois les moyens / Ne laisser personne sur le côté, favoriser l'entraide, entre familles, entre générations / Accompagner							
LEGENDE : Ce qu'on fait déjà en lien avec la solidarité Ce qui n'est pas très solidaire, à l'encontre Ce que nous pourrions faire, les idées							

2^{ème} rencontre : L'ouverture d'esprit, le 11 mars 2021 :

Présent : Pierre-Yves G, Sophie R, Caterina D, Pascale M, Stéphanie L, Françoise A, Mélanie T, Amandine S, Nicolas G, Thomas M, Virginie L

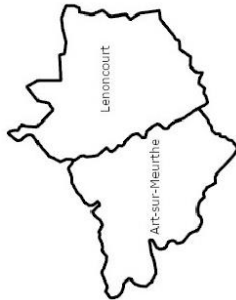
L'ouverture d'esprit							
Crèche		Périscolaire/centre de loisirs		Jeunesse		Parentalité	
A la ferme... sorties extérieures Parents ont du talent Intervenant musique Musée Découverte art plastique		Gouters animés/mercredi à thème autour d'un pays Découverte goût Journal des périscolaires Grands s'occupent des plus petits Expo Minicamp	Manque de tolérance	Chantier jeunes		LAPE	
✓	✗	✓	✗	✓	✗	✓	✗
+ de sorties		Dessin, BD, affiche harcèlement, tolérance Débat, Echange avec d'autres structures Conseil municipal des enfants Journal des jeunes Sorties découvertes (métier, art...) Découvrir toutes les formes d'arts		Débat - discussion autour du harcèlement Vidéo/court metrage harcèlement Junior association (association gérée par les jeunes)		Parents faire découvrir leur culture, à partager Fake news - La réalité des informations Sencibilisation utilisation réseaux sociaux (cyber harcèlement), Café des parents Travail sur la bienveillance	
Activité		Manifestation		Aînés		Autres	
Accueil de tous sans distinction Diversité des activités				Chantier jeunes		Se remettre en question dans le projet d'association et l'élargir à tous, aux habitants	
✓	✗	✓	✗	✓	✗	✓	✗
Groupe de lecture - (recherche d'informations) Expo au noviciat, spectacle Activités manuelles pour les adultes Intervention pour faire découvrir sports/activité pendant les vacances... stage...		Repas à thème, de tout pays attention ne pas être stigmatisant		Partage d'expérience, l'histoire (concours d'anecdotes) souvenir d'enfance		La place de l'autre, autour du handicap Sencibiliser à la différence Sur la découverte de l'environnement, Echange de rôle, se mettre à la place de l'autre (animateur-enfant par exemple) Mise en place de jumelage, correspondance	
Accepter et comprendre les différences, les goûts et les couleurs des autres, être tolérant / Développer son esprit critique, la curiosité des autres et la bienveillance / Lutter contre le harcèlement							
LEGENDE : Ce qu'on fait déjà en lien avec l'ouverture d'esprit Ce qui va à l'encontre de l'ouverture d'esprit Ce que nous pourrions faire, les idées							

3ème rencontre : L'échange, la rencontre, le 22 mars 2021 :

Présent : Pierre-Yves G, Sophie R, Caterina D, Pascale M, Françoise A, Mounia J, Delphine K, Stéphanie R, Thomas M, Virginie L

L'ECHANGE, LE PARTAGE							
Crèche		Périscolaire/centre de loisirs		Jeunesse		Parentalité	
L'intervention musique, les sorties Barbecue de la crèche Petit déj avec les parents les parents ont du talents		Les activités périscolaires pendant les vacances avec les enfants qui ne viennent pas habituellement		Le chantier jeune et le camp		Atelier parents enfants Les jeux de société	
Semaine petite enfance		rencontre d'autre périscolaire intercentre déplacement du périscolaire vers la crèche		Préparer des moments d'échange autour de la lecture Week-end		Café des parents Sorties familiales (une sortie qui ne se fait pas forcément en famille) Sortie en vélo Petit déj rentrée maternelle	
Activité		Manifestation		Aînés		Autres	
Les activités		Halloween, le barbecue, marché de Noël, la chasse aux œufs Bal folk		le loto avec les enfants			
Activité partagée (couture, récup, bois, cuisine, langue...) Heure du conte, Soirée lecture, club lecture Forum de septembre, avec des démonstrations Cours de danse de salon Jeux olympique (avec les activités proposés sur la commune) pour essayer les activités (enrichir avec d'autres associations, autour du handicap...)		Mini festival de fin d'année avec les activités faites toute l'année (scène ouverte) Scène de théâtre Creation festival Créer des manifs qui ne se font plus (BAL, 14 juillet), Carnaval (pour tous) ou soirée à thème Loto Kermesse Le mois de mai s'y prête		Partager les repas de la cantine avec les aînés Bal musette		Faire des rencontres intergénération Echange de savoir, d'expériences, d'histoire SEL repair café Interville Géocaching ouvert avec échange Ludothèque	
Se rassembler autour d'événements qui fédèrent, de moments conviviaux; Le plaisir, se divertir ; Le dialogue, la communication, les découvertes culturelles							
LEGENDE :							
		Ce qu'on fait déjà en lien avec la solidarité		Ce qui n'est pas très solidaire, à l'encontre		Ce que nous pourrions faire, les idées	

7.2 Annexe 2 : Questionnaire



Dans le but d'améliorer la qualité de vie des familles et l'animation de nos villages, nous avons besoin de votre avis pour redéfinir le projet de notre association et ainsi proposer des actions qui vous correspondent. Votre implication dans cette démarche est primordiale pour faire de notre association (ou de nos villages) un véritable Espace de Vie Social. Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire

Connaissez-vous l'association Familles Rurales « Art-sur-Meurthe » ?

- Pas du tout Un peu Bien Très bien

Participez-vous aux différentes animations/activités de l'association ?

- Jamais Rarement Souvent Toujours

Quelles animations fréquentez-vous ?

- Crèche Périscolaire / cantine Club ados
 Centre de loisirs Espace média Vacances ados
 Activités adultes sportives Activités enfants sportives Chantiers jeunes
 Activités adultes culturelles Activités enfants culturelles Club joie de vivre
 Club joie de vivre Atelier parents-enfants
 Manifestation (Halloween, carnaval, marché de Noël, barbecue)

Si vous n'avez pas participé aux activités proposées, pourquoi ?

- Cela ne m'intéresse pas Trop loin de chez moi
 Les horaires ne me conviennent pas Pas de mon âge
 Je n'en ai jamais entendu parlé Trop chères
 Autre :

Pensez-vous qu'il y a suffisamment d'activités ?

	Oui	Non	Propositions
En direction des – de 6 ans			
En direction des + 6 ans			
En direction des familles intergénérationnelles			
Adultes / Séniors			

Vous et votre famille :

Vous êtes un(e) ? H F

Âge : 18-25ans 26-59ans 60 ans et plus

Ancienneté sur le territoire : 0 à 1 an 2 à 4 ans 5 à 9 ans 10 ans et plus

Dans quelle commune résidez-vous ? _____

Vous vivez :
 Seul En couple En famille avec enfants En famille monoparentale

Avez-vous des enfants ? oui non
 Si oui, précisez leur âge : _____ oui non
 Naissance prévue dans l'année oui non

Quelle est votre situation professionnelle ?

Vous Votre conjoint(e)

oui non oui non

En activité professionnelle Dans quelle commune travaillez-vous ? _____
 Si oui, travaillez-vous en horaires atypiques ? _____
 Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ? _____

Artisan, commerçant
 Ouvrier
 Employé
 Profession intermédiaire
 Profession libérale, cadre
 Exploitant agricole

Au chômage
 En congé parental
 A la retraite
 Etudiant/collégien
 Autre, précisez : _____

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, être informé(e) de nos actions ou assister à la restitution des données, merci de nous laisser votre contact :

.....
 L'association Familles Rurales Art-sur-Meurthe s'engage à ne pas diffuser vos coordonnées.

CE QUESTIONNAIRE EST A RETOURNER :
AU NOVICIAT, 2 bis rue du parc ou A LA MAIRIE, 20 rue Georges Chepfer
ou AU CHARTREUX, 2 rue du coteaux des vignes
avant le 31 mars 2022

Quel type d'activités ou d'actions vous semblerait-il intéressant à mettre en œuvre sur le territoire ?

- Aide aux devoirs
- Activité intergénérationnelle (enfant ado/ainé)
- Echange de savoir, voisin solidaire
- Atelier participatif
- Café des parents
- Accueil de spectacles, expositions
- Ludothèque
- Potager partagé
- Répare café (aide à la réparation d'objets)
- Job d'été, aide aux jeunes adultes
- Activité autour du numérique
- Conseil municipal des enfants
- Sorties en familles
- Repas à thème
- Festival
- Bourse vêtement, jouet, troc échange
- Livraison course, balade pour aînés
- Autres :

Entourez le moment de la journée où vous seriez disponible pour participer à des activités ?

(M : Matin, AP : Après-midi, S : Soir)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
M A P S	M A P S	M A P S	M A P S	M A P S	M A P S	M A P S

Ressentez-vous un sentiment de solitude ou d'isolement ?

- Oui
- Non

Si oui, qu'est ce qui pourrait vous aider à le rompre ?

- Appel téléphonique
- Visite à domicile
- Activités régulières
- Groupe de parole
- Rencontre / café

Parmi ces thématiques, classez de 1 à 5 celles qui correspondent à vos préoccupations (1 étant le moins important et 5 le plus important) :

- Gestion du quotidien (budget/bons plans...) 1 2 3 4 5
- Transport, déplacements 1 2 3 4 5
- Accès ou maintien dans l'emploi 1 2 3 4 5
- Accès à une formation 1 2 3 4 5
- Soutien à la parentalité, échanges, éducation 1 2 3 4 5
- Accès à des activités culturelles et de loisirs 1 2 3 4 5
- Accès aux droits (démarches adm. en ligne) 1 2 3 4 5
- Information et accès à la santé 1 2 3 4 5
- Rencontres et convivialité 1 2 3 4 5
- Engagement et citoyenneté 1 2 3 4 5

Quelles difficultés rencontrez-vous pour répondre à ces préoccupations ?

- Je ne sais pas à qui m'adresser
- Je n'ai pas accès à internet
- Je n'ai pas les moyens financiers
- Je manque de temps au quotidien
- Les services/activités concernées sont trop éloignées de mon domicile
- Je n'ai pas de difficulté
- Autres :

Comment et par quel moyen souhaitez-vous être informé ? (Plusieurs réponses possibles)

- Par des tracts dans ma boîte aux lettres
- Par le bouche à oreille
- Par le bulletin municipal
- Par les réseaux sociaux (lesquels :
- SMS
- Affiches, flyers dans les lieux publics
- Email
- Autre :

Parmi les valeurs ci-dessous, classez leurs priorités de 1 à 6, sachant que 1 est la plus importante :

Thématique	Numérotation
Solidarité	
Echange et partage	
Ouverture d'esprit	
Le plaisir	
La participation	
La protection de l'environnement	

Que représente la valeur la plus importante (numérotée 1) pour vous ? :

.....

Ce qui vous intéresse le plus dans une activité bénévole ?

- Activité avec les ados
- Activités manuelles (bricolage, jardinage...)
- Réflexion et /ou création de projets avec l'association
- Autre :
- Multimédia
- Activités sportives
- Animation sur les événements

Avez-vous des compétences particulières ou des qualités que vous souhaiteriez mettre en avant pour l'association ?

.....

Comment pourriez-vous et souhaiteriez-vous vous impliquer au sein de l'association ?

- Occasionnellement, lors d'une manifestation annuelle
- De temps en temps, pour un événement mensuel
- Régulièrement, pour une animation hebdomadaire
- Très régulièrement, dès qu'il y a besoin d'aide
- Je ne souhaite pas m'impliquer



Projet

d'association

2023 - 2026



Association Familles Rurales d'Art-sur-Meurthe

2 bis rue du parc

54510 ART-SUR-MEURTHE

Tel : 03 83 25 35 32

Mail : noviciat.artsurmeurthe@gmail.com